

Derrière le brouillard de la guerre, Vladimir Poutine organise la déportation massive d'enfants ukrainiens en Russie.

Depuis l'invasion de l'Ukraine, des dizaines de milliers d'enfants ont été arrachés à leurs parents, à leur famille et à leur terre natale, pour être déportés jusqu'au fin fond de la Russie. C'est une politique criminelle et odieuse, voulue par Poutine pour effacer l'Ukraine et russifier ses enfants.

Dans tous les territoires occupés et aujourd'hui annexés de force à la Russie, l'armée de Vladimir Poutine rafle des enfants.

Il y a les rafles dans les pouponnières ou dans les hôpitaux.

Dans une vidéo partagée par Ramzan Kadyrov sur son site, on voit tout au début de la guerre un soldat tchéchène, lourdement armé, se lamenter de ne pas avoir réussi à saisir les enfants d'un orphelinat près de Kiev : « *nous l'avons rapidement bloqué, nous sommes entrés, mais, malheureusement, il n'y avait pas d'enfants. Les berceaux étaient encore chauds. Nous n'étions en retard que de quelques heures* ».

Il y a les rafles dans les centres d'accueil et les orphelinats.

Beaucoup d'enfants placés dans ces structures ne sont pas sans famille, ni père ou mère, ni grands-parents. Mais ils sont, de façon passagère et même volontaire, en raison des difficultés de leurs familles nées de la guerre: la destruction des maisons, les familles éclatées, les pères ukrainiens enrôlés de force dans les territoires annexés par la Russie, qui se font tuer sur le front (forcés au tragique face-à-face avec d'autres ukrainiens), les mères mortes sous les bombardements, les maladies, les familles déchirées et meurtries, les difficultés financières... Ils le sont aussi parce qu'il est administrativement possible de déclarer des enfants « privés de soins parentaux » et de les placer dans les centres d'accueil ou les orphelinats. Qu'importent les grands-parents, la loi dit qu'ils ne peuvent remplacer un père ou une mère. Ces orphelinats et ces centres d'accueil sont en première ligne des rafles et des déportations.

Il y a les rafles de colonies de vacances.

Les autorités pro-russes des territoires occupés proposent d'éloigner un temps les enfants pour les soulager des affres de la guerre. Les parents croient bien faire, mais ils ne revoient jamais leurs enfants.

Il y a le chantage aux enfants.

Le personnel de la centrale nucléaire de Zaporijjia a été sommé de prendre le passeport russe, et de se soumettre aux ordres russes, sous peine de ne pas revoir leurs enfants.

Dans les territoires nouvellement annexés, les parents ukrainiens qui refusent de mettre leurs enfants dans des écoles désormais explicitement chargées de les « désukrainiser » et de les « russifier », ou qui chercheraient par des moyens divers à perpétuer leur culture ukrainienne – et à plus forte raison leur attachement à la liberté et la démocratie –, ou qui rechigneraient encore devant la militarisation de leurs enfants, prennent le risque d'être désignés comme de mauvais parents, de voir leurs enfants déclarés « privés de soins parentaux » et déportés dans des centres d'accueil, ou adoptés par des familles russes à des milliers de kilomètres.

Il en va de même pour les familles déplacées de force en Russie avec leurs enfants. S'opposer, même discrètement, à leur russification forcée – à leur « dénazification » dirons les Russes – c'est se comporter en mauvais parents. On imagine la hantise de ces familles, forcées de se couler dans les moules de la propagande russe, de crainte de se voir retirer leurs enfants.

Il y a les « camps de filtration » dans lesquels des enfants sont séparés des parents.

Avec la guerre de nombreuses populations doivent être évacuées lors d'opérations dites « humanitaires ». Ce sont des situations dramatiques, comme à Marioupol, où une ville est méthodiquement détruite, jour après jour, sous les tapis de bombes, enfouissant la population sous les décombres. Il faut fuir les combats, être évacués, coûte que coûte. Les convois humanitaires vers l'Ouest, pour rejoindre l'Ukraine libre, sont interdits ou bombardés par les Russes. Ne restent que les convois forcés vers l'Est, dont on laisse même entendre qu'ils ne sont qu'un détour pour ceux qui voudraient malgré tout rejoindre l'Ukraine libre.

Ces convois aboutissent à des camps de filtration. On en a recensé 21. Les Ukrainiens y sont fouillés, interrogés et encore interrogés, on aspire et on scrute les données de leur téléphone. Les téléphones ou les passeports peuvent être confisqués. Des passeports russes sont souvent proposés et acceptés sous la contrainte. On peut rester quelques heures dans ces camps, quelques semaines et même parfois disparaître.

On y trie les bons et les mauvais civils. Ceux qui peuvent poursuivre leur transfert vers l'est et ceux qui sont suspects de trop de sympathie pour l'Ukraine, son gouvernement de « nazis » ou de trop de proximité avec son armée comme les cadres politiques et administratifs... **Ceux-là sont séparés de leurs enfants et souvent torturés et éliminés.**

Témoignage recueilli par Amnesty International d'un garçon de 11 ans passé par un tel camp de filtration en s'enfuyant de Marioupol avec sa mère : *« Ils ont emmené ma mère dans une autre tente. Elle se faisait interroger... ils m'ont dit que j'allais être enlevé à ma mère... ils ne m'ont rien dit sur l'endroit où ma mère allait... je n'ai pas eu de nouvelles depuis ».*

Quelle est l'ampleur des déportations d'enfants ukrainiens ?

Il n'est guère facile de faire un bilan précis. Les situations de déportations sont très diverses et les renseignements difficiles à obtenir dans des territoires en guerre, occupés et annexés par la Russie.

Les autorités ukrainiennes, sur leur base de données « Children of War », ont identifié à ce jour un peu plus de 13 000 cas d'enfants déportés.

Ils correspondent, semble-t-il, à une petite partie des rafles commises dans les centres d'accueil, les orphelinats, ou des situations de guerre intense qui ont séparé parents et enfants.

Les séparations effectuées lors des tris de population effectués dans les camps de filtration sont, à ce jour, encore plus opaques.

En revanche, les autorités russes communiquent régulièrement sur le nombre d'ukrainiens accueillis en Russie. Ce chiffre ne fait qu'augmenter et elles en sont fières.

Au début de l'année 2023, **5 millions d'ukrainiens** dont un peu plus de **700 000 enfants** ont été **déplacés en Russie**.

Parmi eux, il y a sûrement beaucoup de familles ukrainiennes qui souhaitent sincèrement, par lassitude ou parce que leur vie et leur maison ont été détruites par la guerre, refaire leur vie en Russie avec leurs enfants, d'autant qu'ils y ont une famille proche.

Mais la majorité des familles déplacées en Russie, l'ont été de force, sans leur consentement, dans un voyage sans retour.

On peut donc dire qu'elles ont été déportées, sans aucune envie d'être « russifiées ». Et ce au mépris de toutes les conventions internationales.

Des hôtels, des colonies de vacances, des sanatoriums, des dépôts servent de lieux d'hébergement. On les repère jusqu'à Vladivostok ou au Kamtchatka à l'aide des satellites et des articles des médias locaux.

Combien d'enfants ont été séparés de leur famille ? Et combien de familles souffrent du « chantage aux enfants » qui les force d'accepter la russification forcée de leurs enfants de peur qu'on ne les leur retire ?

Sur un peu plus de 700 000 enfants « déplacés », on peut imaginer qu'au moins la moitié d'entre eux l'ont été de force et on peut donc conclure qu'il existe 350 000 enfants ukrainiens déportés. On pourra ajuster ce chiffre à la hausse ou à la baisse.

Au bout du compte, **il n'est pas faux de parler, comme le fait le président Zelinski, de plusieurs centaines de milliers d'enfants déportés.**

Or une chose est hélas sûre, **les Russes veulent davantage de déportations.**

Dans les territoires nouvellement annexés, la Russie a ordonné une inspection afin de trier 82 000 enfants. Ceux qui souffrent de pathologies devront être laissés sur place ; ceux qui en bonne santé pourront être déportés en Russie ou devenir soldat russe et envoyé au front.

De même, 38 000 cas d'enfants, dont les familles déchirées par la guerre ne peuvent assurer un certain niveau de vie, ont été soumis aux Tribunaux pour être déclarés « privés de soins parentaux », et donc adoptables en Russie.

Les enfants déportés sont dispersés aux quatre coins de la Russie, jusqu'au fin fond de la Sibérie. Ils vont être « russifiés » et tout est fait pour qu'ils soient adoptés par des familles russes, payées pour cela.

Ces enfants pourront être placés dans des centres d'accueil, baptisés par exemple « camps de santé », dans lesquels ils seront suivis par des équipes de psychologues et de psychiatres chargés de veiller à leur rééducation.

Au besoin on les enverra dans des institutions militaro patriotiques. Les adolescents récalcitrants sont envoyés dans des camps de redressement tenus par les militaires en Tchétchénie. Des observateurs humanitaires ont évoqué la crainte de futurs bataillons d'enfants-soldats.

Mais la grande affaire, celle qui a nécessité que Vladimir Poutine modifie en urgence la loi russe, c'est « l'adoption ». On recrute des familles sur tout le territoire de l'immense Russie. On les incite. On les forme. On les paie pour adopter de petits ukrainiens dont on n'hésitera pas parfois à modifier le nom, le prénom, la date de naissance. Ainsi leurs racines ukrainiennes seront définitivement effacées, comme on efface les traces d'un crime. Aux enfants qui s'interrogent, on expliquera que leurs parents sont morts, ou qu'ils ne veulent plus les voir.

Cette politique de déportation des enfants est une politique délibérée, conçue avant l'invasion de l'Ukraine, voulue par Poutine et dirigée personnellement par lui.

Les idéologues autour de Poutine n'ont jamais fait mystère de leurs objectifs : « dénazifier » et effacer l'Ukraine. Avec une attention toute particulière pour le redressement idéologique de générations d'enfants contaminés par les idées subversives de leurs parents « nazifiés » (traduction : les idées de liberté, de démocratie ou de rapprochement avec l'Europe) au détriment des liens profonds censés les unir à la Russie. C'est donc un travail patient de rééducation, de désukrainisation, de russification qui doit être mené sur toute une génération de jeunes enfants et d'adolescents contaminés par ces idées « sataniques » comme se plaît à les désigner aujourd'hui la propagande russe. Pour mettre en œuvre cette politique, Vladimir Poutine a désigné une « **Commissaire aux droits des enfants** », **Maria Lvova Belova**. Elle reçoit directement ses instructions et lui rends compte des résultats obtenus. En réponse à une accusation d'enlèvement, elle a fièrement répondu « *nous ne prenons que **les choses** qui nous appartiennent* ».

Ces déportations correspondent aussi à une politique démographique et ethnique bien précise.

Si la Russie reste est petit pays sur le plan économique, elle est un pays gigantesque du point de vue de la géographie. Avec un énorme problème démographique : surmortalité masculine due à l'alcoolisme, émigration, Covid conduisent à une natalité en berne (depuis 1992 le taux de natalité est inférieur à celui de la mortalité).

À cela on pourrait ajouter le coût démographique des soldats russes morts en Ukraine. Mais qu'importe le coût humain de cette guerre, car comme l'a dit à la télévision russe un influent journaliste, ex député de la Douma, Zakhar Prilepine : « **pour chaque soldat tué, nous prendrons dix enfants** ».

La dimension ethnique est tout aussi importante. Les populations russophones ou plus globalement slaves, orthodoxes en majorité, voient leur poids relatif diminuer face aux populations musulmanes et celles des anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la déportation des familles ukrainiennes et des enfants ukrainiens, soigneusement choisis en fonction de leur apparence slave.

Autrement dit, les Russes forcent le départ les Ukrainiens des territoires qu'ils bombardent, dépeuplent ensuite les territoires ukrainiens en déportant leur avenir, c'est-à-dire leurs enfants, dans des territoires russes en voie de « déslavisation », et repeuplent les villes ukrainiennes avec de bons citoyens russes importés.

Ces déportations d'enfants sont mises en scène dans les médias russes.

Sur tout le territoire on valorise les adoptions d'enfants ukrainiens, comme **la distribution en grande pompe de beaux passeports russes tout rouge** à ces enfants.

Un passeport qui efface souvent l'identité même de ses enfants déportés ; on change leur date de naissance, leur nom et même leur prénom, comme pour effacer les traces d'un crime. Voilà qui les empêchera de retrouver leur vraie famille quand ils seront adolescents ou adultes.

Un passeport qui efface leurs droits de petits ukrainiens libres, l'amour de leur vraie famille, leur langue et leur culture. Qui leur donne désormais le droit de vivre « à la Russe », de subir une école patriotique et ses mensonges historiques, le lavage de cerveau permanent de la télévision russe.

Un passeport qui fera d'eux de vrais Russes, et peut-être même des soldats qui pourront un jour retourner en Ukraine, pour tuer, violer, torturer, piller, comme les vrais soldats russes que décore Poutine.

Que pèse la douleur des parents, le chagrin et le traumatisme des enfants pour un Vladimir Poutine ? La vie humaine ne compte guère pour lui, pas même celle de ses soldats.

Sur Russia Today, l'influente chaîne de télévision au service de Poutine, on a pu voir un « journaliste » militant chargé de haine, Anton Krassovski, s'emporter pour vociférer que « *les enfants ukrainiens devaient être **noyés** dans la rivière... ou enfoncés et **brûlés** dans les affreuses huttes en pin de l'Ukraine...* ».

Même Russia Today a estimé que son journaliste dépassait les bornes. Mais la « justice russe » a aussitôt déclaré qu'il n'y avait là rien de répréhensible car « il n'y avait aucune preuve de la commission ou de la préparation de crimes contre des mineurs » !

Autrement dit en Russie, vous ne pouvez pas prononcer le mot « guerre » sans risquer dix ans de prison, mais vous pouvez en toute liberté appeler à noyer ou à brûler les enfants ukrainiens !

En droit international, cette déportation d'enfants ukrainiens à un nom : «Génocide».

La guerre barbare, menée par la Russie de Poutine, ne fait qu'accumuler les « crimes de guerre », et même les « crimes contre l'humanité ». Des corps torturés, suppliciés, abattus d'une balle dans la nuque ; les viols, les pillages, le ciblage des populations civiles et des convois humanitaires ; l'assassinat de prisonniers de guerre et d'élites politiques... L'évidence juridique s'impose et la justice est en marche.

En revanche, l'accusation de génocide lancée par Volodymyr Zelinski dès le début de la guerre a été accueilli avec beaucoup de prudence.

Alors, que faut-il pour parler de génocide ?

L'article II de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée à l'unanimité en 1948 par les Nations Unies, et reprise mot pour mot dans les statuts de plusieurs Tribunaux internationaux, définit le génocide par « l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique racial ou religieux, comme tel ».

Le crime de génocide peut être constitué par des actions non meurtrières telles que « le transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ». Il faut qu'il y ait « l'intention de détruire » un certain groupe « en tant que tel ».

Avec la déportation des enfants ukrainiens nous y sommes.

Nous avons les faits, les déportations. Et toute **une rhétorique génocidaire** qui ajoute l'intention aux faits.

Les textes qui le prouvent sont nombreux. Il s'agit bien de détruire l'Ukraine en tant que telle. D'éradiquer son identité. D'éliminer ses élites. De détruire ses racines, de lui barrer tout avenir.

Une politique présentée comme exigeant un effort constant, de long terme, pour pleinement russifier ces enfants et effacer toute identité ukrainienne.

En témoigne par exemple l'édito de l'agence russe RIA Novosti, signé du chroniqueur Piotr Akopov. Un article préparé pour être publié après la réussite de l'opération de guerre éclair et d'occupation de l'Ukraine prévue initialement par la Russie.

Cet article, intitulé « L'avènement de la Russie et du Nouveau Monde » a été publié accidentellement le 26 février 2002, et bien vite retiré. Que disait-il ?

En résumé : « Au fil des décennies la réunification de la Russie avec l'Ukraine deviendrait de plus en plus difficile... la dérusification des Russes vivant en Ukraine... serait devenu totalement impossible... à présent ce problème n'existe plus : l'Ukraine est revenue à la Russie... elle sera transformée, réorganisée et rendue à son état originel en tant que partie intégrante du monde russe. »

C'est ainsi qu'à Marioupol, ville ukrainienne conquises après un siège destructeur, les Russes ont détruit un monument aux victimes de la famine des années 1930 organisées par Staline, l'« Holodomor ».

Ces déportations d'enfants et ces russifications forcées ont été préméditées et planifiées depuis longtemps.

En témoigne aussi la longue tribune de Timofei Sergueïtsev publiée par l'agence officielle RIA Novosti, parfois surnommé le « Mein Kampf » de Poutine qui théorise la rééducation des enfants.

«La dénazification est nécessaire lorsqu'une partie importante du peuple – très probablement sa majorité – est maîtrisé et entraîné par le régime nazi dans sa politique...L'Ukraine se trouve dans une telle situations ».

« La dénazification est un ensemble de mesures à l'égard de la masse nazie de la population... les nazis actifs doivent être punis de manière exemplaire. Il faut procéder à un nettoyage total. Une partie importante des masses populaires qui sont des nazis passifs, des collaborateurs du nazisme sont également coupables... une punition juste est nécessaire. La dénazification ultérieure de cette masse de la population consistant une rééducation, qui est réalisé par une répression idéologique et une censure sévère : non seulement dans la sphère politique, mais nécessairement aussi dans la sphère de la culture et de **l'éducation**...».

La durée de la dénazification ne peut en aucun cas être inférieure à une génération, celle qui va naître, grandir et mûrir dans les conditions de la dénazification. La particularité de l'Ukraine nazie fière moderne est de... déguiser le nazisme en aspiration à l'indépendance et à une voix européenne de développement... l'Occident collectif est lui-même le concepteur, la source et le sponsor du nazisme ukrainien. »

«La dénazification sera inévitablement une désukrainisation... l'Ukraine ne peut pas « exister en tant qu'État-nation... la dénazification de l'Ukraine et aussi son inévitable déseuropéanisation».

Avec « des enquêtes de masse », « l'épuration, la divulgation des noms des collaborateurs, leur travail forcé... » et la « création d'organismes permanents de dénazification pour une période de 25 ans ».

Les faits de déportation systématique sont identifiés. L'intention est claire et l'identification des coupables est aisée. La chaîne de commandement remonte directement à Vladimir Poutine comme instigateur et comme superviseur vigilant de ces déportations d'enfants.

Le procès peut commencer.

La justice internationale doit se saisir vite de ce crime.

Les meilleurs juristes sont mobilisés dans la saisine de la Cour Pénale Internationale comme dans la création de Tribunaux internationaux spéciaux. L'existence de telles poursuites constitue un frein pour les acteurs de ces déportations. C'est pourquoi il faut aller vite, et traiter en priorité la cause des enfants d'Ukraine déportés en Russie.

Car il y a urgence. Nous savons que le pire est encore à venir dans ces déportations d'enfants. La Commissaire russe « aux droits des enfants », Maria Lvova Belova, déclarait il y a peu que ces transferts des enfants d'Ukraine avaient été jusqu'à présent « un travail d'artisan » et que maintenant « ce travail allait pouvoir se poursuivre de façon plus industrielle ».

Nous savons aussi que la perspective de poursuites internationales, générées par l'ouverture d'une enquête pour « crime de génocide » constitue un frein à la mise en œuvre des déportations d'enfants.

Pour que l'Ukraine retrouve ses enfants, l'opinion publique doit se mobiliser.

Pour cela, la belle cause des enfants déportés en Ukraine a besoin de la mobilisation de l'opinion publique internationale.

Ces faits sont encore trop peu connus. Il faut les relayer pour leur donner toute la force d'une cause juste.

Il faut interpeller les gouvernements, les organisations internationales concernées, dont l'Unicef et la Croix-Rouge

internationale, pour mettre la pression sur le gouvernement de la Fédération de Russie en exigeant le recensement des enfants déportés, le droit de visite en attendant de trouver les voies de leur rapatriement en Ukraine.

Il faut dire avec force que les soi-disant territoires ukrainiens « annexés pour toujours à la Russie » doivent être libérée au plus vite pour que les enfants d'Ukraine qui habitent ces territoires ne subissent pas de nouvelles vagues de déportations.

Il faut que tous les acteurs et les complices de ces déportations comprennent qu'ils auront à rendre des comptes.

La Russie devra rendre les enfants déportés à leur famille, à leur pays. C'est la condition d'une paix juste.

L'opinion publique, dans tous les pays, doit se mobiliser pour dire :

«Jamais nous n'abandonnerons les enfants d'Ukraine déportés en Russie. Nous voulons que les coupables soient punis».